



4 EN 1

du 12 au 16 août 2024

**pour les
6 - 10 ans**

Contact

Carole SANTAMARIA

Tél : 06.62.82.02.01

Mail : enfance.sla@mouvement-rural.org



Service Animation Enfance SLA

du 12 au 16 août 2024, une semaine de découvertes et de divertissements pour les 6 - 10 ans !

Sur un thème différent chaque jour, les enfants découvriront des activités en lien avec la montagne, la culture, la citoyenneté et les loisirs. Ce sera également l'occasion de rencontrer d'autres enfants et de se faire de nouveaux amis.

	Lundi 12 août LOISIRS	Mardi 13 août MONTAGNE	Mercredi 14 août CITOYENNETE	Vendredi 16 août CULTURE
matin	A la recherche des marionnettes	Sortie au parc de Wesserling	Grand jeu Enquête pour retrouver le coupable	Escape Game SENSAS à Sausheim
après-midi	Rallye photo dans Brinckheim			départ et arrivée à la médiathèque de Sierentz

INSCRIPTION

sur le site : <http://sla-enfance.belamiportailfamille.fr>

• Mardi 18 juin 2024 à partir de 18h00

pour la Zone 1 : Communes des secteurs Pays de Sierentz et Portes du Sundgau (Brinckheim, Geispitzen, Helfrantzkirch, Kappelen, Koetzingue, Landser, Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut, Rantzwiller, Schlierbach, Sierentz, Steinnbrunn-le-haut, Stetten, Uffheim, Wahlbach, Waltenheim, Zaessingue / Attenschwiller, Folgenschbourg, Hagenthal-le-Bas, Knoeringue, Leymen, Liebenschwiller, Michelbach-Le-Bas, Michelbach-le-Haut, Neuwiller, Ranspach-le-Bas, Ranspach-le-Haut, Wentzwiller.

• Jeudi 20 juin 2024 à partir de 09h00

pour la Zone 2 : Communes membres de Saint-Louis Agglomération (communes de la zone 1 + Bartenheim, Blotzheim, Buschwiller, Hégenheim, Hésingue, Huningue, Kembs, Rosenau, Saint-Louis, Village-Neuf)

• Vendredi 21 juin 2024 à partir de 9h00

pour la Zone 3 : Communes extérieures à Saint-Louis Agglomération

HORAIRES ET LIEU D'ACCUEIL

A partir de 8h et jusqu'à 18h à la salle des fêtes de BRINCKHEIM.

Sauf le vendredi 16 août : arrivée et départ à la médiathèque de Sierentz, 6 rue du moulin.

TARIF DE LA SEMAINE

(selon le revenu fiscal)

RF < 27 600 €
80 €

27 601 < RF < 36 000 €
90 €

RF > 36 000 €
100 €

En l'absence de justificatif (avis d'imposition 2023 de la famille, le tarif maximal sera appliqué.

Les repas seront tirés du sac et fournis par les familles.

Une adhésion de 11€ sera à régler à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace si votre enfant n'est pas encore adhérent pour l'année scolaire 2023 - 2024.